



## Lettre d'information

Janvier 2011

## L'Éditorial

1. Vie de la Commune
2. Travaux et aménagements
3. Finances
4. Vie des Associations

Retrouvez les délibérations du Conseil Municipal sur le site de Michery:

[www.michery.fr](http://www.michery.fr)

### État Civil

#### Naissances

**Shana DEROY**

**le 8/11/2010**

**Lucie MASSOUF**

**le 21/10/2010**

#### Décès

**Patrick BEURION le**

**6/11/2010**

**Jean Claude GUENIFEY le**

**21/11/2010**

**Jean ROQUES le**

**2/12/2010**

Les « NOUVEAUX ARRIVANTS de l'année 2010 seront accueillis le 28 Janvier par les Membres du Conseil Municipal, afin de mieux faire connaissance avec l'environnement du village

**Commune de MICHERY**

1, place de la Mairie

Tel: 03.86.96.35.05

Fax: 03.86.96. 48.20

[mairie-michery2@wanadoo.fr](mailto:mairie-michery2@wanadoo.fr)

## L'éditorial

### Bonne Année



Je renouvelle ici les vœux que le Conseil Municipal et moi-même vous ont présentés ce Samedi 8 janvier à la Salle des Fêtes, vœux de santé, de bonheur, pour chacun d'entre vous ainsi que pour les êtres qui vous sont chers. Vœux d'amitié entre nous tous également, en cette année où l'Europe célèbre le bénévolat, nous offrant l'occasion de saluer particulièrement les membres des associations, les Conseillers et tous les bénévoles qui donnent vie et chaleur au lien social fondamental de notre commune.

Cette lettre vous informe des délibérations de Novembre et Décembre derniers. Les projets et les réalisations de 2011 vous seront, comme d'habitude, commentés tout au long de ces 12 mois. Cette année sera celle des élections cantonales ( 20 et 27 Mars), qui préfigurent la réforme des Collectivités Locales engagée par l'actuel gouvernement, réforme importante pour nous tous.

Malgré les difficultés engendrées par le contexte économique-financier (n'oubliez pas que nous sommes toujours à votre disposition pour vous aider à les résoudre), je vous redis **BONNE ANNEE 2011.**

Le Maire Francis GARNIER

## 1 - Vie de la commune

- ◇ **La mairie ferme désormais le vendredi à 17h30**
- ◇ **Les autres horaires restent inchangés ; soit :**
- ◇ **lundi de 14h30 à 18h30**
- ◇ **Mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h.**

Différentes conventions ont été mises en place pour permettre aux enfants des écoles d'utiliser les piscines de PONT SUR YONNE (classes maternelles) et SERBONNES (classes primaires).

Le régime indemnitaire des agents communaux a été reconduit pour l'année 2011 (tant pour le personnel administratif, que technique, ou ATSEM).

Le personnel a été autorisé à réaliser des heures supplémentaires dans le cadre d'enveloppes individuelles qui ont été quantifiées pour chaque agent.

L'information communale sera améliorée, tant pour les panneaux d'affichage, la signalétique à l'intérieur du village, que pour les enseignes des bâtiments communaux.

## 2 - Travaux et aménagements

**L'horloge et les cloches** de notre Église seront restaurées par l'Entreprise MAMIAS, laquelle procèdera à un entretien annuel dans le cadre d'un contrat de maintenance. Au total c'est une somme de 7.000 € HT

qui sera investie pour mener à bien cette opération. Une participation financière de 5.000 € proviendra de l'association « **COMITE SAINT LAURENT** », soucieuse de l'entretien du patrimoine de la Commune de MICHERY.

Par ailleurs, divers travaux à réaliser sur notre église, et sa sacristie, s'élevant à 67.616,48 € HT, font l'objet d'une demande de subvention auprès de La Direction Régionale des Affaires Culturelles. Nous nous préoccupons également d'améliorer le nonaccès des pigeons à l'intérieur de notre église, problème auquel nous avons déjà apporté une solution en 2009.



## Ramassage des déchets à partir de janvier 2011

**En matière de déchets, l'année 2011 apportera des changements.**

En plus du bac pour les ordures ménagères doté d'une puce électronique, chaque foyer recevra un second bac à couvercle jaune, pour les corps creux

### BAC GRIS des ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage, qui se faisait tous les lundis, est reporté à compter du 1er janvier 2011, au mardi. (Le mercredi, si le mardi est un jour férié)

### BAC à COUVERCLE JAUNE des corps creux

Jusqu'au 31 mars 2011, les points d'apport volontaire seront maintenus. À compter du 1er avril 2011, le ramassage sera effectué en porte à porte tous les 15 jours, à des dates qui vous seront précisées ultérieurement.

## Commune de MICHERY

1, place de la Mairie

Tel: 03.86.96.35.05

Fax: 03.86.96. 48.20

mairie-michery2@wanadoo.fr

**L'assainissement collectif** du centre-bourg donnera lieu à de nombreuses études au cours de l'année 2011. La Commune a choisi le cabinet de géomètres BGAT pour procéder aux relevés topographiques indispensables, tant dans les rues concernées par cet investissement, que sur le terrain où est envisagée l'implantation de la station d'épuration. Un cabinet spécialisé sera retenu pour procéder à l'analyse des modalités de raccordement de chaque maison concernée par le tout-à-l'égout.

Une extraction de sable sur les terres appartenant à Mr et Mme VAN ACKER est en cours d'étude par le Groupe SUISSE HOLCIM. Une enquête publique et une délibération du Conseil Municipal seront nécessaires pour accepter ce projet, si la Préfecture de l'Yonne l'autorise.

Enfin, nous suivons de près, notamment avec le Conseil Régional, les solutions possibles pour donner l'accès à Internet haut débit aux populations du village ou de ses hameaux qui ne disposent pas de cette technologie aujourd'hui.

## 3 - Finances

Une ligne de trésorerie de 150.000 € a été renouvelée auprès de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche Comté. La marge de la banque, par rapport au taux moyen mensuel du

marché monétaire, a été abaissée de 1% à 0,70%. Cette ligne est aujourd'hui utilisée à son maximum, pour relayer des subventions attendues de l'Etat Français, ainsi que le remboursement de la TVA réglée sur nos investissements de l'année 2010.

**A** titre de sécurité, une proposition de la Banque DEXIA – Crédit Local de France a été acceptée à hauteur de 65.000 €. Son intérêt réside dans son indexation différente de la ligne précédente, ce qui peut permettre à la Commune de profiter d'opportunités si les taux présentent un important différentiel.

La Commune de MICHERY, soucieuse de participer à la couverture sociale de ses collaborateurs, participera à hauteur de 30% aux cotisations dues par ses agents au titre d'un contrat groupe de la Mutuelle Nationale Territoriale, associée au Centre de gestion de l'Yonne, qui couvrira la perte éventuelle de salaire, moyennant une cotisation de 1,17% du salaire brut (une adhésion individuelle coûterait plus de 2%).

Enfin, comme chaque année, une indemnité de conseil et budgétaire sera versée au percepteur à hauteur de 467,80 €

## 4 - Vie des associations

Le début de chaque année est généralement consacré à des réunions de remerciements, qui sont en outre propices à la dégustation d'une galette des rois.

Des assemblées générales sont également à l'ordre du jour pour renouveler les membres des comités de direction (celles de l'Association culturelle de MICHERY et de la société de pêche « LA SIXTOISE » ont été tenues au mois de Décembre).

Ces manifestations viennent après un dernier trimestre fortement animé, qui a notamment été marqué par les événements suivants :

- ◇ Le salon de peinture organisé par l'association culturelle de MICHERY les 16 et 17 Octobre
- ◇ Une après-midi de théâtre organisée par « LES AMIS DU VILLAGE » le samedi 6 Novembre
- ◇ Le repas offert par la Commune avec la participation du Comité des Fêtes aux aînés du village le samedi 4 Décembre
- ◇ Le repas traditionnel de fin d'année des « AMIS DU VILLAGE ».
- ◇ Le marché de Noël, organisé par l'Association « LES MOMES DE MICHERY » (Samedi et Dimanche 11/12 Décembre).
- ◇ L'après-midi consacrée par le Comité des fêtes aux enfants de MICHERY (spectacle et goûter) avec remise par la Commune d'un jouet à chacun des enfants.

### À venir :

Un concours de belote, qui sera organisé le 15 Janvier par l'Association « LES AMIS DU VILLAGE ». La galette des rois de MICHERY ECHOS NATURE le 16, de l'ACM le 22 Janvier.

Un diner organisé par l'Association « MICHERY LOISIRS » le Samedi 29 Janvier, suite à son Assemblée Générale, sur le thème de la Galette des Rois.